

Femmes, libertés et Terreur.

Grâce à la Révolution française, la femme devient l'allégorie de la Liberté puis de la République dès 1792.

Sous la Terreur, le **cachet** montre que les symboles perdurent, mais que les valeurs qu'ils représentent sont bafouées comme l'illustre la lettre de **Marie Anne d'Arnac**.

Le corpus documentaire :

- **Un cachet (Archives départementales de l'Indre, L 1570)**
- **Une lettre de Marie Anne d'Arnac (Archives départementales de l'Indre, L 336)**

La France de 1789, débarrassée des privilèges et de l'absolutisme proclame le triomphe de la Liberté. Celle-ci prend alors les traits d'une femme, car la France comme la Liberté s'énoncent au féminin. Mais ses traits ne sont pas figés : on trouve alors tour à tour sur les documents officiels l'image populaire d'une jeune sauvageonne dynamique ou bien l'allégorie chastement drapée à l'antique et au visage grave.

En 1792, la République naissante doit s'animer et prendre corps pour triompher aux yeux d'une population largement analphabète et peu rompue aux concepts politiques : Le 25 septembre, sur une proposition de l'abbé Grégoire, la Convention décide que le nouveau sceau de l'État sera « une figure de la liberté » soit une femme portant un bonnet phrygien.

Le **cachet** présenté est extrait d'une lettre imprimée par le *Comité de Salut public* et envoyée aux *Municipalités, agents nationaux des communes et comités de surveillance* de l'Indre le 24 prairial an II. (12 juin 1794).

La **lettre** proposée a été rédigée par Marie Anne d'Arnac qui habite *Grande rue* à Châtillon-sur-Indre. Cette femme est arrêtée le 28 novembre 1793 (8 frimaire An II) et incarcérée à Châteauroux dans la prison située Porte aux Guesdons. Marie Anne d'Arnac est libérée le 12 mars 1794 (22 ventôse An II).

Pistes pour une exploitation pédagogique :

Le cachet :

- Chercher le rôle et la date de fondation du *Comité de Salut Public* pour en déduire le contexte du document.
- Faire relever les symboles et les valeurs défendus par le *Comité de Salut Public* :
 - Au centre, la République, une femme droite et drapée à l'antique, coiffée de la couronne de laurier, symbole du pouvoir.
 - Elle porte dans sa main gauche une pique surmontée du bonnet phrygien, signifiant que la liberté se conquiert par la violence si nécessaire. Sa main droite repose sur le faisceau des licteurs, montrant que cette République s'appuie aussi sur le pouvoir de la Loi.
 - La République est éclairée par l'œil de la surveillance et de la raison.
 - Elle est entourée de la balance et du glaive, symboles d'une justice équilibrée et impartiale mais qui sait aussi trancher et sanctionner.
- Expliquer les références militaires par la montée des périls (canons, boulets).

La lettre :

- Relever l'auteur, la date, la nature et l'idée générale du document.
- Quels arguments avancent Marie Anne d'Arnac pour se défendre ?
- Comment expliquer les changements des dates et des noms de lieux ?

Consulter le [Calendrier révolutionnaire](#) :

<http://www.indre.fr/culture/les-archives-departementales/astuces>

Pourquoi la lettre montre une remise en question des valeurs représentées sur le cachet ?

Le cachet du Comité de Salut public

Cachet extrait d'une lettre imprimée par le Comité de Salut public et envoyée aux Municipalités, agents nationaux des communes et comités de surveillance de l'Indre le 24 prairial an II. (12 juin 1794).



Département de
l'indre
Indre mort

au Citoyen représentant du peuple

Citoyen

je suis détenue dans la maison d'arrêt de cette ville
En vertu d'un mandat d'arrêt du Comité de
Surveillance d'Indre mort ay devant Châtillon sur poire
les motifs énoncés sur le mandat sont comme ci-dessus
nobles et compris dans la liste des gens suspects

je suis née noble j'en conviens mais ce n'est pas ma faute
on ne peut me l'imputer comme un crime je ne suis
pas méridienne je n'ay ni frère ni sœur ni neveu ni nièce
ni oncle ni cousins germains émigrés, je n'ay point négligé
de payer mes impôts j'ay donné mon don patriotique
de la ma petite fortune je vis en vertue ne sortant
presque jamais de chez moi je suis âgée de soixante
dix ans, la copie de mes procès verbal de la levée de
mes scellés vous prouvera que l'on a rien trouvé de
suspect

pour quoy Citoyen je demande quel vous plaira me
rendre ma liberté et vous faire justice

Salut et fraternité fille Darnac

De la maison d'arrêt d'Indre ville
le 13 pluviôse, l'an second de la République française
une et indivisible

ARCHIVES DE L'INDRE

Propriété Publique